



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)

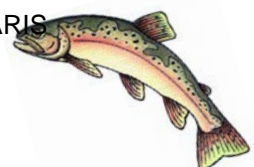
Procès-Verbal - ASSEMBLEE GENERALE DE L'UPP, samedi 09 février 2019

Ouverture de l'Assemblée Générale à 10h05 à la MVAC du 16^{ème} arrondissement de Paris le samedi 9 février 2019

La séance est ouverte par une rapide introduction du déroulé de l'AG et des sujets qui seront évoqués (voir Convocation de l'AG) :

1. Bilan de l'année 2018 (et baux de pêche)
2. Approbation du rapport moral 2018 remis en séance et envoyé avec la présente convocation à ceux qui possèdent une adresse email.
3. Approbation du rapport financier 2018 (Comptes du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018) remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse email.
4. Cartes de pêche 2018 : chiffres, répartition et évolution.
5. Autres sujets évoqués en séance
6. Proposition de modification de la composition du Conseil d'Administration (selon les candidatures reçues pendant l'AG ou avant par email).
7. Autres associations auxquelles nous participerons et/ou avec lesquelles nous œuvrons ou participons sur la Seine et ailleurs, ainsi qu'actions de 2019 :
 - Ouverture du Brochet le 1er. Mai 2019 (ou dernier week-end d'Avril selon évolution de la réglementation)
 - Calendrier des parties de pêche à définir en réunion de CA (lieux et dates)
 - Fête de la pêche le 1er dimanche de juin (Nouveau lieu en cours de confirmation : Paris 13^{ème})
 - Alevinage en novembre ou début décembre
 - Street-fishing Open-Street de Paris, etc... et autres participations, actions, manifestations
 - Candidature à l'Office Parisien de l'Eau
 - Stockage du Matériel de l'UPP et Archives UPP à finaliser

Adresse postale : Boîte 104, MVAC 16ème – 14 avenue René Boylesve – 75016 PARIS
Courriel : info@pecheursdeparis.fr – Site : www.pecheursdeparis.fr
SIREN 444 882 773 – SIRET 444 882 773 00039 – APE 913E – RNA W751004314



8. Réunion du CA pour voter l'élection d'un nouveau Président, Trésorier-adjoint, Secrétaire-adjoint, voire autres postes à créer.

Un tour de table des personnes présentes est réalisé étant donné le peu de personnes présentes.

Une minute de silence est réalisée pour la mémoire de Francis BUSQUET ancien garde-pêche de l'UPP pendant 10 ans. L'hommage est solennel et respectueux.

Le rapport moral 2018 est ensuite distribué et présenté en séance (voir Bilan Moral 2018) :

1. Carte de pêche : baisse du nombre de cartes de 7% pour l'UPP en nombre de carte de pêche (avec une hausse sur les cartes en ligne)
 2. Evènements et animations 2018 : ouverture, fête de la pêche, sorties, animations, concours et empoissonnement
 3. Focus sur 2 épisodes importants de 2018 pour notre loisir : campagne d'affichage contre la pêche et vœux à la Mairie de Paris pour interdire la pêche à 2 reprises (rejetés)
 4. Echanges avec la FPPMA : 3 représentants pour l'UPP
 5. Garderie 2018 (voir rapport en PJ) : une centaine de contrôles sur toute l'année menés avec pédagogie
 6. Communication & médias
 7. Participation aux réunions et veille sur la gestion des Milieux Aquatiques : CODERST, DRIEE, OPE (Office Parisien de l'Eau → un membre se propose en séance pour y participer), il est proposé en séance tenir informé par écrit (compte-rendu) les échanges qui peuvent être partagés lors de ces réunions.
 8. Fonctionnement du bureau
 9. Projection 2019 : fête de la pêche en 2019 vers le quai de la gare (13ème arrondissement)
- Approbation du Bilan Moral : à l'unanimité

Le bilan financier 2018 est présenté en séance et distribué :

Recettes 2018 : 13 052€
Dépenses 2018 : 7 230€
Résultat 2018 : + 5 822€

Cette situation positive est à relativiser avec une baisse des recettes en comparaison de 2017 (Plus de 9000€ d'écarts, ce qui fort heureusement est compensé par une baisse des dépenses équivalente)

La trésorerie au 31/12/2018 de l'UPP est de 36 857€.

Les comptes ont été vérifiés par le vérificateur aux comptes de l'association.

Il est rappelé qu'il est toujours demandé 2 signatures sur les chèques de l'association.

→ Approbation du rapport financier : à l'unanimité

Cartes de pêche 2018 :

Baisse de 7% avec le passage au tout internet (611 à 568 cartes tous types confondus)

Adresse postale : Boîte 104, MVAC 16ème – 14 avenue René Boylesve – 75016 PARIS
Courriel : info@pecheursdeparis.fr – Site : www.pecheursdeparis.fr
SIREN 444 882 773 – SIRET 444 882 773 00039 – APE 913E – RNA W751004314



Dans le détail, baisse des cartes majeurs et femmes, hausse des cartes jeunes, journalières et quelques cartes « offre d'automne ».

| | |
|-------------------------------|------------|
| CARTES VENDUES EN 2018 | 568 |
| MEMBRES ACTIFS | 384 |

Il faudra suivre la trajectoire sur 2019 en comparaison de 2018 (deux années comparables car 100% internet toutes les deux).

Autres sujets évoqués en séance :

Toujours en recherche d'un local :

Sont évoqués les idées suivantes location d'un box, demander une subvention fédérale pour acheter un box, demander un local au port autonome (déjà fait il y a plusieurs années, à redemander)

Il existe un local sur le quai de la tournelle (redemander à: Ports de Paris) → Qui s'en occupe ? A définir lors de la prochaine réunion du CA

- ⇒ Objectif : avoir un local au bord de l'eau (même inondable) pour installer matériel, et une éventuelle école de pêche

Ange et Catherine ont reçu leur agrément de garde-pêche : ils pourront se rendre à leur tribunal d'arrondissement pour être officiellement garde-pêche après avoir prêté serment

Proposition de modification du CA de l'UPP et élection de nouveaux membres :

Rappel de ce que cela veut dire / implique

- Plusieurs possibilités : faire partie du CA ou être bénévole sur les événements seulement
- Avoir des personnes qui répondent présent et seront actives (sur téléphone, réseaux sociaux, lors des événements)
- Capacité à pouvoir travailler ensemble pour faire avancer l'association

En séance, un membre de l'UPP (Charles TOGNAZZONI) à jour de ses permis propose sa candidature pour rejoindre le CA de l'UPP et accompagner notamment sur :

- Communication, Facebook, site internet, image
- Représentation de l'association à des événements
- Panneaux de signalisations
- Participation aux événements

- ⇒ Candidature accepté à l'unanimité : bravo à lui !

D'autres pêcheurs présents le jour de l'AG se proposent d'aider ponctuellement en tant que bénévole sur les événements de l'UPP et, selon leur disponibilité, participer aux réunions du CA (merci à eux !).

Plusieurs départs du Conseil d'Administration sont également enregistrés pour cette AG, la limite minimale de 7 personnes n'est pas atteinte pour autant.



Réunion du Conseil d'Administration pour élire un nouveau bureau :

Proposition validée à l'unanimité :

- Présidente : Catherine MIART
- Président d'honneur : Louis POTTIER et Christian CHOLLET
- Vice-président : Olivier FORET
- Trésorier : Tri NGUYEN
- Trésorier adjoint : Louis POTTIER
- Secrétaire : Charlie ROZPECZNY
- Secrétaire adjoint : Philippe PICARD

Les autres membres du CA restent « membres », et pourront avoir des rôles comme la communication.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h35.

Fait par Charlie ROZPECZNY, secrétaire de l'UPP, le 09/02/2019.

